

MAUVAISE PERDANTE, LA DIRECTION S'ACHARNE CONTRE NOTRE DÉLÉGUÉ

Le groupe Derichebourg cherche à nouveau à licencier notre délégué syndical suite aux revendications salariales exprimées lors de l'assemblée des actionnaires.

En février dernier, la direction entamait une première procédure qu'avait clos l'inspection du travail par un refus en date du 3 mai dernier. Depuis, Derichebourg s'acharne contre notre délégué notamment par courrier afin qu'il accepte une sanction : une mise-à-pied disciplinaire de 5 jours ! Nous n'avons jamais vu cela. **Depuis quand demande-t-on à un salarié d'accepter une sanction disciplinaire ?**

Ayant évidemment refusé d'accepter d'être sanctionné pour des faits non délictueux, pas plus tard qu'hier notre délégué recevait à nouveau une convocation pour un entretien préalable au licenciement.

Force est de constater que la direction est dans l'impasse ! **Le dossier est tellement vide qu'elle n'a même pas tenté un recours hiérarchique auprès du ministère du Travail.**

Les dirigeants de la filiale Derichebourg SNG mettent tout en œuvre pour licencier notre camarade et détruire les emplois. En effet, M. Boris Derichebourg et ses collaborateurs connaissent la force de notre délégué à convaincre et défendre les salariés qui pourraient être visés par une restructuration.

À l'heure où les plates-formes de pliage ferment les unes derrière les autres ; le Grenelle de l'environnement est mis en place ; des incertitudes persistent sur l'avenir d'Exterion Média ; un nouveau contrat a été signé avec Clear Channel pour la ville de Paris ; et les embauches d'afficheurs dans la filiale propreté, nous avons tout à craindre pour l'avenir de Derichebourg SNG, ses emplois et ses activités. .

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

Ensemble, revendiquons :

**l'arrêt des poursuites contre notre délégué syndical,
de meilleures conditions de travail
et la sauvegarde de nos emplois.**

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

10 juillet • 10 heures • Paris 12^e
119, avenue du Général-Michel-Bizot